

c'est parce que j'ai cru que je pouvais user du droit dont use M. Fréchette lui-même: celui de fifférer d'un pion.

M. Fréchette a un idéal, et moi j'en ai un autre. M. Fréchette est réconcilié avec la domination anglaise; moi, non. L'idéal de M. Fréchette repousse la création d'une petite république française en Amérique parce qu'il est, dit-il, de son siècle et de son pays. A mon tour je prétends que le siècle où nous sommes est peut-être celui qui a vu le plus de peuples rompre leurs chaînes et faire voler les jongs en débris; d'abord, l'Itali, puis toute l'Amérique espagnole et portugaise, et, en Europe, la Grèce, la Belgique, l'Italie et les Balkans, sans compter ceux qui n'ont pas réussi, comme les Polonais et les Cana-

diens. Etre de son siècle, c'est vouloir marcher au soleil, et non vivre et mourir content à l'ombre d'un drapeau étranger. Etre de son pays, c'est le vouloir respecté et indépendant et non soumis aux fantaisies sanglantes d'un jingoisme dévotieux. Etre de son pays, c'est accorder assez d'intelligence à ses compatriotes pour les croire capables de faire bonne figure à côté des autres nations de la terre, sans s'appuyer éternellement sur la tutelle britannique.

Ah! il ne faut pas de petite république française en Amérique. Mais c'est une grande république que je rêve, moi; une grande république franco-américaine où les Fils du Saint-Laurent donneront la main à leurs frères de la Rivière-Rouge et aux Académies du Nouveau-Brunswick et de l'île du Cap-Breton. La grande république que je rêve, c'est celle du

est à craindre ses trahisons. M. Fréchette Latelle et d'Arthur Buies. "Nous formerons un jour une grande nation, a dit le curé de Saint-Jérôme, par l'entente de notre domaine, par nos richesses naturelles. Mais c'est la Nord qui sera la force, le boulevard de notre nationalité." M. Buies complète la pensée du grand patriote, son ami, en disant dans son livre sur la vallée de l'Outaouais: "Nous formerons en arrière des Laurentides un long et indissoluble chaînon de race canadienne-française. En passant activement la colonisation sur la rive nord de l'Outaouais jusqu'au lac Nemadjiung au lac Nipissingué et, plus loin, au lac Nipigon, nous arriverons à donner la main à nos frères du Manitoba par une succession de villes et de villages" échelonnés sur la ligne des grands lacs.

Voilà le programme. Il a été tracé par deux hommes amis de leur pays et partisans des idées de leur siècle autant qu'on peut l'être. Et pas plus que M. Arthur Buies je ne craindrais la compagnie des Castors pour travailler au rachat de ma patrie. Nous pouvons mettre en commun les efforts faits pour atteindre le même but, quitte à régler plus tard entre nous nos différends de famille.

Je reprendrai ces développements où je les laisse.

Mais auparavant, je veux dire un mot au sujet de l'allusion faite par M. Fréchette à mon attitude sur l'affaire Dreyfus.

C'est vrai, j'ai persévérément soutenu la cause de Dreyfus; et je n'ai aucun repentis, puisque le Traître avéré peut aujourd'hui se promener tranquillement en France sans qu'on

chétte pourrait-il en dire autant d'Esterhazy?

J'ai pris fait et cause pour Dreyfus, pour la raison toute simple que je le croyais innocent. Je le crois encore. Et quand j'ai vu mon opinion partagée par les premiers magistrats de France, par la Cour de Cassation et par quelques-uns de ses juges militaires mêmes, voyez l'aveulement de mon esprit, je n'ai pas éprouvé un remords pour ce que j'avais déposé d'encre en faveur du Traître avéré.

Et savez-vous ce que je me dis? Quand une culpabilité est avérée que en, on devrait pouvoir en mentionner une toute petite preuve! Or, M. Fréchette, j'ai tenu ma main dans le feu, ne pourrait-il nous donner à cet égard plus que ce que les accusateurs de Dreyfus eux-mêmes ont fourni au public et aux juges: des présomptions; c'est M. Cuvignac qui l'a dit. Mais, les présomptions si elles sont suffisantes contre Dreyfus, elles ne valent plus rien en faveur de la cause des Bèars. Cette fois, c'est M. Fréchette qui l'affirme; et, j'en mettrais mon autre main, dans le brasier le plus ardent, M. Fréchette ne s'entendrait plus avec M. Cuvignac sur la valeur des présomptions en général et de celles qui existent en faveur de la cause boer en particulier.

Pour moi, l'affaire était nette: ayant à choisir entre Henry et Esterhazy, le traître et le fuyard, et Dreyfus qui demande des juges et surtout des preuves qu'on apporte pas, j'ai lâché ceux qui ne demandaient qu'à se soustraire à l'œuvre de la justice et je tiens Dreyfus pour innocent jusqu'à nouvel ordre.

WILFRID GASCON.

La Patrie canadienne

L'article suivant est paru exclusivement dans l'"Avenir du Nord" de Saint-Jérôme, les 15 et 22 février.

Quand, dans une vision prophétique, le curé Lubelle entrevoyait la force et la grandeur futur de la nation canadienne-française, solidement retranchée sur les Laurentides et dans le bassin méridional de la mer d'Hudson, il n'était pas victime d'une illusion d'optique intellectuelle, d'une hallucination. Il envisageait notre avenir comme un logicien de l'histoire; il tirait strictement la conséquence de trois siècles de vicissitudes diverses, dans la paix comme dans la guerre, qui avaient été impuissantes à entamer la vitalité de notre peuple, et le curé de Saint-Jérôme, mieux fait pour être un chef d'Etat, a conclu que nous devions nous attacher à notre vie nationale et prévoir les lendemains.

Et c'est lui qui a prévu par nos c'est lui qui a tracé, avec la collaboration de M. Arthur Buies—ce radical que l'amour commun de la patrie canadienne avait rapproché d'un curé de génie—qui a tracé, dis-je, ce programme à nos efforts persévérants. Nouveau Pierre le Grand, le curé de Saint-Jérôme a laissé à ses compatriotes, son testament politique: du Golfe à la Rivière-Rouge!

Et c'est parce que, pour ma part, je veux apporter ma petite pierre à l'édifice de la patrie canadienne-française, que je me méfie de toutes les nouveau-

tés qui nous en éloigneraient. Infailliblement en nous rapprochant d'un idéal étranger, plus redoutable à nos yeux que grandit l'immigration anglo-saxonne sur nos bords. C'est pourquoi je dis à ceux de mes compatriotes qui m'entourent: Reprenons toute tentative de rattacher des chaînes qui ont brisé les os de nos pères, autrefois. Pour en libérer leurs enfants, ils ont bravé l'Anglais sur les champs de bataille; ils sont morts sur les glaces ou ont été traînés en exil au-delà des mers lointaines. Leur sacrifice serait-il donc inutile? Petit-fils de révoltés, non! nous ne nous soulevons à la vue des défaillances de l'heure présente, un entendant des conseils de soumission dans le moment où il faudrait plutôt crier tout: "Haut les cœurs!"

Mais, aux murmures de prières à répondre un cri d'alarme sorti des poitrines de la génération, actuelle dont les enfants hériteraient des maux et des charges onéreuses apportées par un système politique que, dans sa cervelle de jingo, Chamberlain voit déjà en pleine vague.

Mais comment, voulez-vous, Canadiens, échapper à cette combinaison machiavélique, désirée et voulue par les provinces anglaises, si vous considérez votre destinée irrévocablement liée à celle des Anglais dont la majorité vous domine à Ottawa? Vous n'avez plus rien à dire lorsque cette majorité a décidé contre vous; il faut

vous soumettre, boire de l'eau et verser votre sang au nom d'une morale que votre sobriété réprouve; pour des intérêts dont vous ne connaissez jamais que les exigences.

Où, ne soumettez en tout, partout et toujours aux vœux d'une majorité qui vous gouverne. C'est alors que se justifierait pleinement la parole d'un expatrié canadien, d'un ancien rebelle devenu baronnet: "Nous sommes des Anglais, parlant le français."

Certes, l'âme de la France qui nous anime s'insurge quand notre esprit s'arrête à ces vérités dont il est dangereux qu'elles se changent en réalités demain.

Non! nous ne sommes pas des Anglais parlant le français, mais "des Français qui, pour la plupart, ignorent l'anglais."

Nous sommes des Français, ou des Canadiens-français, avec une tournure d'esprit, avec des mœurs, avec des aspirations, avec des sentiments, des besoins et des préjugés mêmes, aussi différents de ceux des Anglais que le langage dans lequel nous nous exprimons respectivement. Il n'est pas en notre pouvoir, non plus, de faire disparaître en douze mois ce que 140 ans ont été impuissantes à détruire: notre caractère français, et ce n'est pas à cela, d'ailleurs, que nous songeons, au contraire. Alors, quel? Pourrons-nous nous bercer de l'illusion que l'état de choses présent, fait d'antagonismes